Préambule au CSE Siège 12 avril 2019

# Grève sur les frais de mission, suppression de la redevance, destruction de 900 postes en vue…

## Ça commence à faire beaucoup !



### Grève illimitée sur les frais de mission

Suites aux décisions unilatérales de la direction (suppression du forfait et du lissage pour les frais engagés), les organisations syndicales CGT, CFDT, FO ont déposé un préavis de grève le 11 avril pour une durée illimitée.

Beaucoup d'émissions et de JT ont été perturbées ou annulées ce jeudi 11 avril, en région, en outre-mer ou au Siège. Les trois tournages fiction de Lille, Bordeaux et Marseille ont été stoppés. Des émissions de la vidéo mobile lourde ont été annulées ou reportées, le 13H et les 20H de France 2 réalisé en régie finale, en mode dégradé, avec une présentatrice en plan fixe, lançant les sujets… En Nouvelle Calédonie, c'est un rédacteur en chef qui a dû assurer un tout image pour le JT et le tournage de l'émission politique a été reporté.

Aujourd'hui la direction met de l'huile sur le feu en faisant appel à des cars privés pour remplacer les cars de France Télévisions mobilisés pour le Marathon de Paris et le Paris Roubaix dont les personnels s'apprêtent à rejoindre le mouvement ce week-end. Ce matin, l'équipe fiction de Bordeaux est à nouveau en grève.

La direction devrait sortir de sa posture macronienne et comprendre que tout cela n'est qu'un début car dès que l'on touche au portefeuille et aux conditions de vie des salariés, on touche un point très sensible. La détermination des salariés est intacte. La direction serait bien inspirée de suspendre ses décisions et de se remettre autour d'une table pour envisager une issue à la crise qui sinon s'amplifiera.

### Darmanin, tueur d'audiovisuel public

S'il est un membre du gouvernement dont la détestation du service public rejoint voire dépasse celle de notre président jupitérien, c'est bien le ministre des comptes publics dont la prise de position sur la suppression de la redevance vise un objectif radical : museler et asphyxier une bonne fois pour toutes l'audiovisuel public en le privant de ses ressources.

L'attaque est redoutable. Juste avant la fin du grand débat, le ministre lance sa torpille en direct sur BFM. Et pourquoi pas supprimer la redevance, cet impôt réputé le plus

CGT France télévisions Siège
7, esplanade Henri de France ♦ Bureau V 2836 ♦ 75907 PARIS Cedex 15
cgt.siege@francetv.fr http://cgtftvsiege.reference-syndicale.fr/ 01 56 22 47 02 & 01 56 22 47 04

impopulaire de France, jour après jour dépassé par les usages numériques, adossé à une taxe d'habitation en voie de disparition… et redonner ainsi au peuple des gilets jaunes terrassé par les taxes, un peu de pouvoir d'achat supplémentaire ?

Ce serait donc là un des points de sortie d'un grand débat pipeauté, qui aura balayé toutes les revendications de justice fiscale et sociale, de maintien des service publics de proximité, de fraternité et de solidarité exprimés sur les Ronds-Points (que l'on peut voir et entendre dans le très beau film de François Ruffin), loin, très loin des clichés de la couverture médiatique officielle.

Pas question donc de rétablir l'ISF et de faire payer les riches puisque le grand débat se résume à choisir parmi les services publics celui qu'on sacrifiera. L'école ? Les maternités ? La sécurité ? L'audiovisuel public ? Notre redevance pourrait bien faire les frais d'une décision démagogique sortie du chapeau.

## Non aux 900 suppressions de postes !

Pendant ce temps, à France Télévisions, la CGT continue à se battre pour l'emploi et s'oppose au projet de Rupture Conventionnelle Collective visant la destruction d'un millier de postes d'ici 2022. Une saignée sociale sans précédent dont l'entreprise ne se remettrait pas. Notamment en raison des défis de transformation, ce mur d'investissement humain, financier et matériel qu'elle doit affronter.

Il faut que chacun imagine concrètement comment ses activités pourraient se réaliser, son service fonctionner, ses missions assumées, en amputant 20% des effectifs actuels car, on l'a bien compris, les embauches ultérieures viseraient principalement de jeunes profils numériques dont l'entreprise ne dispose pas actuellement.

Les salariés souffrent déjà des non remplacements en particulier dans les secteurs administratifs et cela se ressent dans l'ensemble de l'entreprise. On l'a vu à Franceinfo, à la Fabrique, dans le secteur du numérique.

Déjà la direction anticipe le mouvement d'attrition, de réduction du périmètre public, en actant la suppression de France Ô, de France 4, du Soir 3, de Thalassa, la filialisation des émissions du programme national produites en interne, l'absurde déménagement de l'antenne de Paris Ile de France au Siège.

C'est la raison pour laquelle la CGT a proposé une autre approche que cette logique mortifère imposée par Bercy et relayée par une direction qui se contente d'exécuter les ordres. Au nom de l'intérêt général et de l'avenir de notre entreprise de service public car il n'y a aucune fatalité à laisser démolir notre bien commun.

Paris, le 12 avril 2019



CGT France télévisions Siège
7, esplanade Henri de France ♦ Bureau A 210 ♦ 75907 PARIS Cedex 15
cgt.siege@francetv.fr http://cgtftvsiege.reference-syndicale.fr/ 01 56 22 47 02 & 01 56 22 47 04